

**Sujet :** [REDACTED] PPVE Fers et Métaux Fougerolles-Saint-Valbert  
**De :** Collectif Citoyen de la Vallée CCVF <ccvf.70@gmail.com>  
**Date :** 14/05/2024 19:19  
**Pour :** pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Bonjour,

notre association, le CCVF, créée en 2019 est composée d'habitants fougerollais vivants au quotidien au plus proche du site Fers et Métaux et qui résident dans des maisons qui étaient déjà construites avant 1975.

L'activité industrielle croissante et l'installation d'un broyeur VHU génèrent de nombreuses nuisances et risques industriels, à savoir :

- nuisances sonores
- pollution visuelle
- dégagements de fumées et pollution atmosphérique
- pollution olfactive
- pollution des sols
- explosions dans le broyeur VHU
- expansion en lieu et place de forêt et terre agricole
- trafic routier important dans le centre ville

Tout cela dégrade énormément notre cadre de vie et notre bien-être, car il est difficile de rester dehors en journée, et en parallèle, les nombreuses explosions et dégagements de fumée sont une menace permanente pour notre sécurité, car nous n'avons pas la garantie que ces incidents sont maîtrisés par l'exploitant.

Suite aux différentes plaintes déposées à la DREAL et en Préfecture, la société a été contrôlée et il lui a été demandé de se mettre en conformité avec les réglementations en vigueur.

La position du CCVF sur l'avenir de cette activité s'articule en 2 temps :

- à court terme :

régularisation de toutes les non-conformités relevées par la DREAL avec notamment la création d'un mur anti-bruit côté rivière Combeauté (là où les niveaux de bruit sont les plus élevés) qui permettrait également de masquer la vue sur le site  
mise en place rapide de la Commission de suivi de site (CSS) qui permettra de suivre le respect des réglementations par la société

- à long terme :

bien évidemment la délocalisation de toutes les activités industrielles hors du centre ville dans une zone déjà existante et prévue pour ce type d'entreprise.

Nous souhaitons voir rapidement les effets bénéfiques des actions que l'exploitant s'est engagé à faire, pour ensuite faire la transition vers un déménagement progressif des activités les plus polluantes et bruyantes hors de centre ville fougerollais afin de retrouver le plaisir de vivre à Fougerolles centre.

Nous espérons que nos doléances seront prises en compte pour le bien des habitants proches ou moins proches de ce site industriel mais qui tous en subissent les nuisances.

Bien à vous.

Josselin BOMONT  
Président CCVF

